

# En un coup d'œil

## Analyse des pertes d'exploitation

Une analyse de perte d'exploitation (PEX) vous fournit de manière fiable toutes les données – économiques ou autres – utiles à la souscription d'une assurance perte d'exploitation adaptée à vos besoins. Il s'agit notamment de la limite maximale assurée, des différentes sous-limites et de la période d'indemnisation. Les principales dépendances vis-à-vis des fournisseurs et des acheteurs sont également abordées.

### QUAND L'EFFECTUER ?

- Lors d'un appel d'offres ou du renouvellement d'une assurance pertes d'exploitation
- Pour vérifier une couverture d'assurance existante
- En cas de modification des circonstances (par exemple, changement des flux de valeurs, nouvelle construction ou à la suite d'acquisitions ou extensions de site de production)
- En cas de changement dans la chaîne d'approvisionnement

### QUELLE EST LA VALEUR AJOUTÉE ?

- Fournit les bases précises et actuelles pour la prise de décisions pour l'achat d'une assurance
- Illustre la dimension économique et opérationnelle d'un scénario catastrophique (worst case scenario)
- Contribue à la pérennité d'une entreprise en cas d'incident majeur
- Favorise la sensibilisation aux mesures préventives

### PORTEFEUILLE D'ASSURANCES/RISQUES

Nous recommandons de vérifier régulièrement les paramètres financiers et temporels de toute assurance perte d'exploitation en vigueur. Le monde des entreprises est dynamique. Par conséquent, le montant des pertes de revenus éventuelles ou la durée de la reconstruction d'un site d'entreprise sont soumis à des changements importants et rapides. Les processus, les produits et les services évoluent en permanence, alors que les dépendances dans la chaîne d'approvisionnement deviennent plus importantes.

Dans le cadre de la PEX, une réflexion approfondie est menée sur les conséquences financières possibles découlant d'un sinistre matériel assuré (par exemple un grand incendie ou une catastrophe naturelle). Nous élaborons ensemble des scénarios, identifions le worst case scénario et quantifions la perte de revenus et le temps de reconstruction. Nous estimons par ailleurs les coûts supplémentaires qui résulteraient d'un tel événement non planifié. Une assurance perte d'exploitation couvre également, dans le cadre d'une sous-limite, les dommages qui surviennent lorsqu'une entreprise ne peut pas poursuivre ses activités ou ne peut le faire que partiellement à la suite de dommages matériels assurés dans des entreprises tierces (sous-traitants/acquéreurs). Cette dimension du risque est également abordée dans le projet.

Grâce aux connaissances acquises, vous disposez d'une base de décision fiable pour conclure une assurance perte d'exploitation adaptée à vos besoins. Le développement de scénarios catastrophiques constitue en outre une information précieuse pour l'entreprise, sur la base de laquelle d'autres mesures peuvent être prises pour en accroître la résilience, au-delà de l'assurance.

## DÉROULEMENT D'UNE ANALYSE DE LA PEX



### TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- Définition du groupe de participants à l'atelier, idéalement composé de représentants de la direction financière et opérationnelle
- Examen des documents existants (bénéfice brut d'assurance (BBA), Risk Engineering Report, etc.)



### ATELIER

- Définition du worst case scenario
- Évaluation de la perte de revenus et des coûts supplémentaires
- Estimation des dommages de répercussion et des dommages d'action réciproque



### ANALYSE ET RAPPORT

- Rapport succinct qui présente les principales conclusions et les dommages estimés
- Proposition de recommandations

## DIFFÉRENCE ENTRE LA PEX ET LE RISK ENGINEERING REPORT

Bien qu'on le trouve souvent sous des formes combinées, le rapport de prévention des risques établi par l'assureur sert en premier lieu à analyser les conditions techniques et de construction pour d'identifier les dangers potentiels. Il met en évidence les mesures de prévention techniques ou organisationnelles, en place ou recommandées. En revanche, l'objectif premier d'une PEX est de recenser les pertes financières résultant d'une interruption d'exploitation provoquée par un événement assuré.

## DIFFÉRENCE ENTRE LA PEX ET LE BUSINESS CONTINUITY MANAGEMENT (BCM)

Le BCM ou gestion de la continuité des activités est un processus systématique et complet permettant d'identifier, de quantifier et de documenter les événements critiques pour l'entreprise (indépendamment d'une assurance). Les mesures organisationnelles permettant de gérer les crises avec succès font notamment partie du BCM. En revanche, la PEX, se concentre sur un événement assuré d'ampleur catastrophique et ses conséquences financières.

Notre équipe dispose de connaissances approfondies et d'une vaste expérience dans le domaine de la PEX et vous apportera son soutien dans vos démarches. Nous nous réjouissons de réaliser cette analyse avec vous.

## KESSLER EN BREF

Kessler est l'entreprise leader dans le domaine du conseil en risques, assurances et prévoyance en Suisse. Nous nous occupons de plus de 1 500 moyennes et grandes entreprises suisses issues des services, du commerce et de l'industrie ainsi que du secteur public. Grâce à nos compétences dans les différents secteurs économiques, à nos collaborateurs qualifiés et à notre position de leader sur le marché, nous contribuons de manière significative au succès durable de nos clients. En tant que partenaire fiable, nous suscitons leur enthousiasme et leur ouvrons de nouvelles perspectives par notre gestion sûre des risques. Fondée en 1915, Kessler compte aujourd'hui 330 collaborateurs travaillant au siège à

Zurich et sur les sites de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, Saint-Gall, Sion et Vaduz. En tant que partenaire suisse de Marsh, nous faisons depuis 1998 partie d'un réseau de spécialistes issus de toutes les branches de gestion des risques et disposons d'une grande expérience dans le suivi des programmes d'assurances globaux. Active dans plus de 130 pays, Marsh est le principal courtier en assurances et conseiller en gestion des risques sur le plan mondial et fait partie de Marsh McLennan (NYSE : MMC).

Vous trouverez de plus amples informations, sous [www.kessler.ch](http://www.kessler.ch), [www.marsh.com](http://www.marsh.com) et [www.mmc.com](http://www.mmc.com).

## KESSLER CONSULTING SA

Forchstrasse 95  
Case Postale  
CH-8032 Zurich  
T +41 44 387 87 11  
[www.kessler.ch](http://www.kessler.ch)